

**BIBLIOTHÈQUES**  
**DU PAIN SUR LA PLANCHE**  
**AU CENTRE NATIONAL DU LIVRE**

La simplification des demandes de subventions que les responsables de bibliothèque remplissent sur le site du Centre national du livre (CNL) est en cours de préparation.

Ces changements, effectifs dès 2022, seront votés lors d'un prochain conseil d'administration. Autre évolution en vue : les contrats de filière sur le livre réunissant l'Etat, les régions et le CNL.

Ces contrats arrivant à échéance fin 2021, l'établissement public a entamé leur renégociation. Enfin, le CNL mobilisera 1,5 million d'euros en 2022 pour orchestrer, dans les territoires, la « grande cause nationale » dédiée à la lecture.

